

Roland Müller/Philipp Thalmann/Christian Favre

# LE CERTIFICAT DE TRAVAIL EN QUESTION

- Fondements juridiques
- Contenu du certificat et analyse
- Exemples et check-lists

Helbing Lichtenhahn

**Roland Müller / Philipp Thalmann / Christian Favre**

# **Le certificat de travail en question**

**Fondements juridiques  
Contenu du certificat et analyse  
Exemples et check-lists**

**Helbing Lichtenhahn**

Citation suggérée : Müller/Thalmann/Favre, Certificat de travail

*Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek*

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>

Tous droits réservés pour tous pays. L'oeuvre et ses parties sont protégées par la loi. Appartiennent exclusivement à la maison d'édition notamment les droits de reproduction, de représentation, de diffusion, de traduction ou d'adaptation, intégrales ou partielles, ainsi que de transfert et d'enregistrement de l'oeuvre, par quelque procédé que ce soit (graphique, technique, électronique et/ou digital, y compris la photocopie et le téléchargement). De telles utilisations de l'oeuvre en dehors des limites de la loi sont strictement interdites et requièrent l'accord préalable écrit de la maison d'édition.

© 2014 Helbing Lichtenhahn Verlag, Basel

ISBN 978-3-7190-3273-9

[www.helbing.ch](http://www.helbing.ch)

## Préambule

Le certificat de travail est une composante majeure de la vie professionnelle en Suisse. Tout travailleur a droit, en tout temps, à ce document, qu'il est généralement tenu de produire à l'appui d'une postulation. Contrairement à d'autres pays, le certificat de travail est d'une grande importance dans la carrière professionnelle et constitue un document essentiel dans une procédure de sélection. Il n'est dès lors pas étonnant que plus d'un million de certificats de travail soient émis par an en Suisse et que, selon les statistiques de la juridiction du travail de Zurich, sur plus de mille causes enregistrées chaque année, environ 42% portent, à tout le moins partiellement, sur la délivrance d'un certificat de travail.

Les exigences présidant à la délivrance d'un certificat de travail sont élevées. En plus des principes de vérité, de clarté et d'exhaustivité, le certificat doit être formulé de façon bienveillante. L'auteur engage en outre sa responsabilité, ce qui accroît la nécessité d'une rédaction consciencieuse et correcte. De plus en plus, les employeurs prennent conseil auprès de spécialistes du droit du travail. Les auteurs du présent ouvrage sont également confrontés très régulièrement dans leur activité professionnelle à la problématique du certificat de travail, ce qui a conduit à la rédaction de cet ouvrage.

Ce livre offre un tour d'horizon complet de la problématique du certificat de travail. Il se fonde sur la doctrine et la jurisprudence thématiques tout en s'attachant à une approche pratique et s'adresse dès lors également aux employeurs, particulièrement aux responsables des ressources humaines, aux travailleurs, aux avocats et aux magistrats confrontés aux questions très variées en relation avec le certificat de travail. Les nombreux modèles et une check-list, joints à un index complet, font de l'ouvrage un véritable guide pour les praticiens de la matière.

Dans le domaine abordé, les synonymes sont rares. Les termes « travail leur », « employé » et « collaborateur » sont utilisés indifféremment.

*Staad, St-Gall, Lausanne, octobre 2013*

Roland Müller, docteur en droit, professeur

Philipp Thalmann, M.A.HSG, avocat

Christian Favre, avocat, spécialiste FSA droit du travail

# Table des matières

Préambule	I
Bibliographie	IX
Sources	XIII
Abréviations	XV
<b>I Portée du certificat de travail</b>	<b>1</b>
<b>1 Comme support de l'avenir économique du travailleur</b>	<b>1</b>
<b>2 Droit au certificat</b>	<b>2</b>
a) En vertu de la loi	2
b) En vertu d'un contrat	3
<b>3 Certificat de travail comme objet du litige</b>	<b>3</b>
<b>4 Aspects de droit international</b>	<b>4</b>
a) Suisse	4
b) Principauté du Liechtenstein	5
c) Allemagne	5
d) Autriche	6
e) Angleterre	7
f) France	8
g) Tableau comparatif	9
<b>II Genres de certificat de travail</b>	<b>13</b>
<b>1 Généralités</b>	<b>13</b>
<b>2 Certificat de travail complet</b>	<b>13</b>
a) Introduction	13
b) Certificat intermédiaire	15
c) Certificat final	16
<b>3 Attestation de travail</b>	<b>16</b>
<b>4 Certificat pendant le temps d'essai</b>	<b>18</b>
<b>5 Certificat d'apprentissage</b>	<b>18</b>

<b>6</b>	<b>Certificat de travail dans les rapports de droit public</b>	19
	a) Problématique	19
	b) Droit au certificat	19
	c) Contenu du certificat	20
<b>7</b>	<b>Références</b>	21
<b>III</b>	<b>Formes du certificat de travail</b>	25
<b>1</b>	<b>Conception et structure</b>	25
<b>2</b>	<b>Langue</b>	25
<b>3</b>	<b>Date</b>	26
<b>4</b>	<b>Emetteur et signataire</b>	28
<b>IV</b>	<b>Elaboration du certificat de travail</b>	31
<b>1</b>	<b>Signification et portée</b>	32
	a) Annexes au dossier de candidature	32
	b) Contrat de travail	32
	c) Description du poste	32
	d) Entretiens avec le collaborateur	32
	e) Qualifications intermédiaires et fixation d'objectifs	33
	f) Certificat intermédiaire	34
	g) Notes au dossier	34
	h) Succès	35
	i) Sanctions disciplinaires	35
	j) Résiliation du contrat	36
	k) Actes judiciaires	36
<b>3</b>	<b>Mise à jour du dossier personnel</b>	37
<b>V</b>	<b>Protection de la personnalité et des données dans le certificat de travail</b>	39
<b>1</b>	<b>Protection de la personnalité et certificat de travail</b>	39
<b>2</b>	<b>Protection des données et certificat de travail</b>	40
	a) Fondements	40
	b) Etablissement du certificat	40

	c) Mise à jour du dossier personnel	41
<b>3</b>	<b>Due Diligence en cas de transfert d'entreprise</b>	42
<b>4</b>	<b>Droit à la destruction des données à la fin des rapports de travail</b>	43
<b>VI</b>	<b>Contenu du certificat de travail</b>	45
<b>1</b>	<b>Aperçu</b>	45
<b>2</b>	<b>Exhaustivité</b>	46
	a) Données personnelles	46
	b) Position dans l'entreprise et fonction	47
	c) Durée des rapports contractuels et lieu de travail	47
	d) Prestation et conduite	48
<b>3</b>	<b>Indications complémentaires</b>	50
	a) Tâches et qualifications particulières	50
	b) Motif de la résiliation	51
<b>4</b>	<b>Vérité</b>	53
	a) Devoir de vérité	53
	b) Prohibition des appréciations codées	57
	c) Faits connus ultérieurement	62
<b>5</b>	<b>Formulation et qualification</b>	63
	a) Données personnelles et position dans l'entreprise	63
	b) Fonctions	64
	c) Prestations, conduite et indications concernant la sortie	65
	aa) Généralités	65
	bb) Prestations	66
	cc) Connaissances professionnelles	69
	dd) Leadership	70
	ee) Engagement	72
	ff) Résistance	73
	gg) Créativité et capacité d'innovation	75
	hh) Comportement	75
	ii) Loyauté	77
	jj) Fiabilité	77
	kk) Raisons du départ et conclusion	77

<b>VII</b>	<b>Responsabilité de l'employeur et du rédacteur</b>	81
1	Généralités	81
2	Responsabilité vis-à-vis du travailleur	82
3	Responsabilité vis-à-vis des tiers	82
<b>VIII</b>	<b>Questions particulières</b>	87
1	Exigibilité	87
2	Impossibilité de renoncer et droit impératif	90
3	Prescription et péremption	91
4	Menaces possibles en relation avec le certificat de travail	92
5	Interdiction de la rétention et de la compensation	93
6	Certificat de travail et faillite de l'employeur	94
7	Certificat de travail comme quittance donnée par l'employeur	95
8	Certificat de travail comme titre au sens de la loi pénale	96
9	Certificat de travail et licenciement abusif	97
<b>IX</b>	<b>Mise en œuvre judiciaire du droit au certificat de travail</b>	99
1	Action en délivrance	99
2	Droit à une nouvelle délivrance du certificat de travail	101
3	Droit du travailleur à la rectification	101
	a) Aspects fondamentaux	101
	b) Prescription de la prétention	103
	c) Relations avec d'autres prétentions	104
4	Droit de l'employeur à la rectification	106
5	Fardeau de la preuve	107
6	Valeur litigieuse	107
7	Légitimation passive	110
8	Mise en œuvre	111



<b>X</b>	<b>Annexes</b>	113
<b>1</b>	<b>Elaboration d'un certificat de travail</b>	113
<b>2</b>	<b>Construction schématique d'un certificat de travail</b>	115
<b>3</b>	<b>Adjectifs qualifiant la prestation, le comportement et les capacités de conduite</b>	116
<b>4</b>	<b>Check-list d'évaluation d'un certificat de travail par l'employeur</b>	117
<b>5</b>	<b>Check-list d'évaluation d'un certificat de travail par le travailleur</b>	119
<b>6</b>	<b>Check-list pour l'obtention de références</b>	120
<b>7</b>	<b>Exemple d'avertissement écrit</b>	121
<b>8</b>	<b>Pratiques cantonales en matière de fixation de la valeur litigieuse</b>	122
	Index	124